

Marseille, le 17 janvier 2024

Destinataires :

Président(e)s des clubs et Etablissements affiliés
Président(e)s des Comités Territoriaux
Membres du Comité Directeur de la Ligue,
Responsables des Commissions
Président de la FFME
Invités

Objet : Convocation aux Assemblées Générales Extraordinaire et Ordinaire de la Ligue Sud Provence Alpes Côte d'Azur de la Montagne et de l'Escalade

Madame, Monsieur,

Par la présente, j'ai l'honneur de vous convier à l'Assemblée Générale Ordinaire de la Ligue Sud Provence Alpes Côte d'Azur de la Montagne et de l'Escalade, qui se tiendra, sous format **Présentiel** et **Dématérialisé** (lien communiqué ultérieurement) le :

Samedi 10 février 2024 à 9h00,

**Lieu : CREPS d'Aix
62 Chemin du Viaduc
AIX EN PROVENCE 13098
Salle B3**

Merci de confirmer l'inscription de votre représentant à cette Assemblée Générale Ordinaire avant le 02 février 2024 en utilisant le lien suivant :

Si vous ne pouvez pas être présent, merci de nous faire parvenir votre procuration (fichier joint) par courrier électronique à et ou par courrier postal au siège de la Ligue.

Les documents seront consultables, dès leur mise à disposition, sur le répertoire au lien suivant : [2024-02-10 AG Extraordinaire et Ordinaire](#)

Pour celles et ceux qui auront choisi d'assister à l'AG en Visioconférence, vous recevrez le lien ultérieurement.

Ordre du jour :

09h00

Accueil des Participants

09h15

Ouverture de la Visioconférence – Accueil des participant en distanciel

09h30

Mot d'accueil et d'ouverture
Présentation du Programme des Assemblée Générale

Assemblée Générale Extraordinaire

09h45

Ouverture de l'Assemblée Générale Extraordinaire.

Les quorums n'ayant pas été atteints lors de l'Assemblée Générale du 05 janvier 2024, l'Assemblée Générale Extraordinaire pourra délibérer sans quorum

Présentation et vote des modifications statutaires

10h00

Clôture de l'Assemblée Générale Extraordinaire

Assemblée Générale Ordinaire

10h00

Ouverture de l'assemblée Générale Ordinaire

Adoption du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 04 février 2023

Adoption du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 04 février 2023

Adoption du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 05 janvier 2024

Rapport Moral du Président

Rapport d'Activité des commissions

- Vote des rapports moral du Président et du rapport d'activités

Rapport du Trésorier et du vérificateur aux comptes

- Approbation des comptes 2023
- Vote Quidus

10h40

Election complémentaire au sein du Comité Directeur

- Présentation des candidatures
- Vote

11h00

Projets et finances 2024

- Vote cotisation annuelle et part régionale de la licence fédérale

Budget prévisionnel 2024

- Approbation Budget prévisionnel

11h45

Election des vérificateurs aux comptes

Vote des délégations de signatures et Pouvoirs

12h10

Remise des Médailles « Argent » de l'Honorariat de la Fédération

12h30

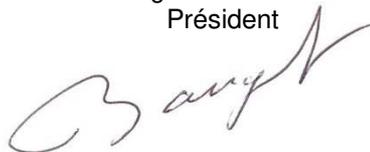
Questions diverses & Echanges

Clôture de l'assemblée Générale

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de nos sentiments les plus cordiaux.

Salutations sportives,

Serge BARRAGAT
Président



Ligue SUD Provence-Alpes-Côte d'Azur de la Montagne et de l'Escalade